

RAPPORT DE MISSION

Obiet: Appui technique au traitement des données des phases 1 et 3 de l'enquête 1-2-3 réalisée en RDC

Période: 22 février au 12 mars 2006

Lieu: Kinshasa (République Démocratique du Congo)

Financement: PNUD 1 RDC

Présenté par:

KORIKO Ousman, Expert en enquêtes auprès des ménages, AFRISTAT

MBA Martin, Expert Statisticien Informaticien, INS du Cameroun

22 mars 2006

•...

SOMMAIRE

PAGE

RESUME	3
1. INTRODUCTION	4
2. DEROULEMENT DE LA MISSION	4
3. CONTENU DE LA MISSION	"5
3.1. Apurement et traitement des données de la phase 1	5
3.1.1 Corrections man uelles5	5
3.1.2 Imputation des variables6	3
3.2. Apurement des données et traitement de ~a phase 3	7
3.2.1 Apurement des données	7
3.2.2 Traitement des données	3
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	11
ANNEXE 1 : CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA MISSION	12
ANNEXE 2: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	13
ANNEXE 3 : TERMES DE REFERENCE	14
ANNEXE 4: QUELQUES INDICATEURS DE BASE (PHASES 1 ET 3)	15
2	

RESUME

Sur demande de l'Unité de Pilotage des Projets Economiques (UPPE) de la République Démocratique du Congo (ROC), **MM. KORIKO Ousman et MBA Martin**, respectivement Expert en enquêtes auprès des ménages à AFRISTAT et Expert Statisticien Informaticien à l'Institut National de la Statistique du Cameroun, ont effectué une mission à Kinshasa du 22 février au 12 mars 2006. L'objet de la mission a été d'apurer et de traiter les données des phases 1 et 3 de l'enquête 1-2-3 en ROC, réalisée entre 2004 et 2005 par l'Institut National de la Statistique de la ROC.

Cette mission s'insèrait dans le cadre de l'élaboration d'un profil de pauvreté en ROC. Plus précisément, les mandats de la mission ont consisté à :

- la vérification de l'exhaustivité des données saisies et la correspondance des ménages entre les phases 1 et 3;
- la vérification de la cohérence des données saisies tant pour chaque phase qu'entre les phases 1 et 3;
- la correction des incohérences des données dues aux erreurs de collecte et de saisie;
- la vérification de la bonne qualité des fichiers apurés avant la production des résultats;

Les résultats suivants ont été obtenus par la mission. :

Phase 1

- les différents contrôles d'exhaustivité et de cohérence des données ont été effectués;
- les corrections des variables ont été faites soit manuellement soit par imputation;
- quelques indicateurs de base ont été produits.

Phase 3

- les différents contrôles d'exhaustivité et de cohérence des données ont été effectués;
- le taux de couverture de l'enquête dans les autres provinces est de 95,2% ::
- les coefficients de pondération spatiale ont été calculés;
- les corrections des variables ont été faites soit manuellement soit par imputation;
- les dépenses annuelles de consommation des ménages ont été estimées;
- les dépenses ont été déflatées par des indices spatiaux de prix;
- quelques indicateurs de base ont été produits.

En perspectives, la mission a recommandé que les données de la phase 2 ainsi que celles des modules complémentaires de la phase 3 soient traitées dans les meilleurs délais en vue de disposer suffisamment d'indicateurs sur le secteur informel et les conditions de vie des ménages.

1. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC) entreprend de finaliser son Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Dans cette optique, elle a organisé entre 2004 et 2005, une enquête de type 1-2-3 sur l'emploi, la production du secteur informel et la consommation des ménages. L'enquête à Kinshasa a été réalisée en 2004. Les données ont été traitées au cours du premier semestre de 2005.

Pour le reste du pays, l'enquête a été réalisée en 2005. La saisie des données a commencé pour certaines entités territoriales vers juin 2005. Mais elle a été bouclée seulement en ce mois de mars 2006. Les différentes étapes techniques de ces enquêtes ont bénéficié de l'appui constant d'AFRISTAT et de DIAL.

Dans le cadre d'élaboration d'un profil de pauvreté pour la RDC, une option a été choisie par le pays de traiter rapidement les données des phases 1 et 3 de l'enquête, relatives respectivement à la mesure de l'emploi et du chômage et à la détermination de la consommation finale des ménages. A cet effet, une première mission conjointe de deux consultants indépendants (un venant de DIAL et l'autre recruté sur conseil d'AFRISTAT) a été effectuée en novembre 2005 en RDC. Elle a permis d'apurer à un certain niveau les données déjà saisies. La présente mission effectuée par l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRIST AT en qualité de consultant indépendant et de l'un des deux consultants à la première mission visait la finalisation de l'apurement de l'ensemble des fichiers et le traitement des données devant aboutir à l'estimation des dépenses de consommation des ménages et à la détermination des variables explicatives de leur-comportement. Les résultats de ces travaux sont attendus pour l'analyse de la pauvreté.

Conformément aux termes de référence (voir annexe 3) des deux experts, cette mission d'appui technique a eu pour objectif:

• d'apurer les fichiers des phases 1 et 3 de l'enquête, notamment les principales variables

dépendantes et explicatives de la pauvreté;

- d'assurer l'exhaustivité et la cohérence des données entre les deux phases;
- de calculer les coefficients de pondération spatiale;
- d'estimer les dépenses de consommation finale des ménages;
- de fournir les variables explicatives de la pauvreté;

2. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée sous forme de:

- réunions avec les responsables de l'INS et de la Coordination Nationale de UPPE;
- séances de travail avec l'équipe chargée du traitement informatique de l'INS et les experts de la Coordination Nationale de l'UPPE.

La mission a été constamment suivie par l'Expert national, Statisticien de l'UPPE. Cette mission de traitement a été rejointe la semaine suivante par l'expert en analyse de la pauvreté d'AFRIST AT. Par ailleurs, la mission a rencontré sur place un autre expert de la Banque Mondiale dépêché également à Kinshasa pour le même objectif. Une complémentarité dans le travail a été définie entre les deux équipes.

La mission tient à remercier les responsables de l'INS pour leur franche collaboration et les cadres de la Coordination Nationale de l'UPPE pour les conditions de travail de la mission. Le calendrier de la mission et la liste des personnes rencontrées se trouvent · en annexes 1 et 2.

3. CONTENU DE LA MISSION

3.1. Apurement et traitement des données de la phase 1

La mission a continué les travaux d'apurement déjà entamés au mois de novembre 2005. Les incohérences sur les codes de professions et de la branche d'activité ont été corrigées dans le fichier de base. Les contrôles ont été poursuivis dans le fichier de données des 7 derniers pools (deuxième niveau de stratification aréolaire) saisis après la première mission. Les corrections dans le fichier sont de 2 types, à savoir des corrections manuelles et des imputations des variables.

3.1.1 Corrections manuelles

Les corrections manuelles ont concerné les variables suivantes:

- les identifiants des ménages et des individus;
- le nombre de membres résidants dans les ménages;
- le nombre d'individus en âge de travailler (personnes âgées de 10 ans et plus)
- des caractéristiques socio démographiques telles que le statut de résidence, la raison de migration, la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, le diplôme le plus élevé et la dernière classe suivie avec succès;
- les codes de profession et de branches d'activité.

Correction des identifiants. Les erreurs sur les identifiants (site, ménage et numéro de l'individu) sont corrigées en se basant sur les questionnaires de terrain. Un individu de moins de 10 ans ayant des informations dans le fichier ou celui de 10 ans et plus n'ayant pas de module emploi rempli dans le fichier doit automatiquement être vérifié sur la base des questionnaires de terrain.

Correction des incohérences dans le module relatif aux caractéristiques démographiques: Avant 1982, c'était le diplôme qui sanctionnait le passage en classe supérieur au niveau du secondaire quel que soit le cycle (technique ou général). Mais aujourd'hui, à la cinquième année du secondaire, le diplôme le plus élevé est le CEP lorsqu'il s'agit de l'enseignement général. Les diplômes tels que le Brevet CO, le D4,A3, le PP5 ne sont délivrés aujourd'hui que de manière exceptionnelle dans certaines régions. Il s'est agi donc pour chaque cas d'incohérence de vérifier les documents de collecte avant de corriger chaque incohérence sur la base des réalités locales.

Module emploi: L'accent est mis sur l'identification des codes de profession et de branches d'activité erronés et à leur correction. La première mission avait déjà identifié des codes professions et branches erronés. Les listings imprimés et corrigés par l'équipe d'exploitation de l'INS n'ont été intégrés dans le fichier que lors de la présente mission. Le recours aux questionnaires est indispensable pour cette phase d'apurement. La correction pour les individus de 15 ans et plus et ceux de moins de 15 ans n'ont été possible que par le recours aux questionnaires.

3.1.2 Imputation des variables

Des imputations de été réalisées dans les modules relatifs au patrimoine des ménages, aux caractéristiques socio-démographiques, à la migration et à l'empl.oÎ.

Module Patrimoine

La non possession d'un équipement devait être renseignée par un 0, mais plusieurs ménages ont des données manquantes pour ces équipements. Le pmgramme d'imputation attribue 0 à chaque équipement du ménage ayant la donnée manquante. En ce qui est des ménages qui possèdent des équipements utilisant l'énergie électrique et qui ne possèdent pas d'électricité, aucune correction n'a été apportée.

Module Caractéristiques socio démographiques

Les imputations effectuées dans le fichier sont de plusieurs types. Nous ne nous attardemnt pas trop sur les variables à nombres de modalités finis qu'on pourrait par simple fréquence identifier les erreurs. L'accent est mis sur les cohérences entre plusieurs variables du questionnaire, la vraisemblance des données par un contrôle de norme (par exemple différence d'âge entre un enfant et son père) et à leur imputation.

Sexe. S'il Y a un conjoint dans le ménage, alors si le sexe du conjoint est le même que le sexe du chef du ménage qui est un homme alors le conjoint doit être une femme, sinon le chef est un homme.

Age: Si l'âge de la personne n'est pas supérieur à 0, imputer l'âge à O.

Situation de famille:

- Pour tous les enfants du ménage ayant moins de 12 ans et dont la situation de famille n'est pas célibataire alors il a été imputé la situation de célibataire.
- S'il existe un conjoint dans un ménage et si le conjoint et le chef de ménage n'ont pas la même situation de famille, alors par défaut on assigne la situation de mariée monogame aux deux personnes.
- S'il existe plus d'un conjoint dans un ménage et si le chef de ménage et ses conjoints n'ont pas la même situation de famille alors par défaut on assigne la situation de marié polygame à tous.

Migration

De façon générale, la cohérence entre les variables liées à la migration a été vérifiée. Les personnes ayant déclaré avoir migré pour poursuivre des études mais n'ayant jamais été à l'école, ont été considérées comme ayant migré pour suivre ou rejoindre leur famille.

Les individus qui ne travaillent pas et qui déclarent en emploi actuel, être en cours de scolarité et qui ne le sont pas dans la fiche ménage ont comme réponse à la question « raison de la non activité » la modalité « Autre ».

D'autres imputations ont été faites sur les variables relatives à la migration. Par exemple, si une personne n'a pas migré et qu'il n'y a aucune information, ni sur le lieu de résidence antérieure, ni sur le district et ni sur le motif de la migration, alors cette personne est considérée comme non migrante. Pour les variables liées aux prestations, les individus ayant déclaré bénéficiant d'une prestation sans déclarer le montant, ont été considérés comme non bénéficiaires de la prestation et vis versa.

Pour les personnes de moins de 10 ans déclarant avoir migré pour chercher le travail, on considère qu'elles ont migré pour rejoindre leur famille. Le contrôle de cohérence entre le niveau d'instruction, le diplôme et la dernière classe suivie avec succès a permis d'identifier plusieurs erreurs de collecte et de saisie ..

Emploi: La cohérence a été vérifiée entre la situation activité et les différentes raisons de non activité.

Quelques résultats de la phase 1 figurent en annexe 4.

3.2. Apurement des données et traitement de la phase 3

3.2.1 Apurement des données

L'apurement et le traitement des données de la phase 3 ont essentiellement concerné les ménages enquêtés dans les 10 autres provinces. Des contrôles d'exhaustivité et de cohérence ont été effectués. Dans un second temps, un fichier récapitulatif a été créé pour regrouper les données de ces provinces avec celles obtenues à Kinshasa.

Contrôle d'exhaustivité

Les travaux informatiques de ~a mission ont commencé d'abord sur les données ~xistantes. Une saisie de rattrapage de près de 600 questionnaires rentrés tardivement a été effectuée par les agents de l'INS pendant la période de la mission. Ils ont été contrôlés et intégrés au fichier principal.

Dans la procédure du contrôle d'exhaustivité de la phase 3, des ménages ont été r.ejetés pour des raisons suivantes :

- Nombre de jours de suivi des dépenses quotidiennes nul ou insuffisant (moins de 5 jours);
- Absence ou insuffisance de déclarations des dépenses alimentaires pendant toute la durée de l'enquête.

Au total, un effectif de 11134 ménages a été retenu pour le traitement des deux phases 1 et 3 de l'enquête, soit un taux de réponse de 95,3%. L'effectif est réparti comme suit:

Taux de couverture de l'enquête

		Nombre	Nombre de	
N°Pro v.	Province	de ménages	ménages dans	%
		retenus	l'échantillon	
20	Bas-Congo	988	1020	96,9
30	Bandundu	1334	1380	96,7
40	Equateur	1447	1500	96,5
50	Orientale	1269	1380	92,0
61	Nord-Kivu	1079	1140	94,6
62	Maniema	858	900	95,3
63	Sud-Kivu	811	900	90,1
70	Katanga	1352	1404	96,3
80	Kasai-orientale	1006	1044	96,4
90	Kasai-Occidentale	990	1020	97,1
	Total	11134	11688	95,3

Contrôles de cohérence

Le questionnaire de la phase 3 comprend plusieurs modules dont ceux relatifs aux dépenses quotidiennes et aux dépenses rétrospectives. Les données relatives aux deux types de dépenses et d'autres dépenses hors consommation finale des ménages ont été récapitulées par la mission dans un fichier pour un apurement et un traitement simultanés. Le fichier comprend plus d'un million de lignes de dépenses enregistrées sur l'ensemble des 10 provinces. L'apurement a surtout mis l'accent sur la correction des variables d'intérêt pour l'analyse de la pauvreté.

Le premier contrôle a porté sur les codes de produits invalides. Il a été produit un listing de plus de 8000 lignes avec des codes erronés. Des retours aux dossiers effectués par les agents de l'INS ont permis de corriger ces erreurs.

D'autres contrôles et corrections ont été effectués par la mission, à savoir:

- les fréquences d'achat manquantes ou indéterminées;
- les dépenses quotidiennes jugées trop élevées;
- l'élimination des doubles enregistrements;

3.2.2 Traitement des données

Le principal indicateur calculé par le traitement des données est la dépense des ménages. Il s'agit notamment des dépenses de consommation finale (monétaires ou' non) et des dépenses hors consommation finale. Pour ·ce faire, il a été calculé des variables décisionnelles relatives :

- à la source d'estimation des dépenses d'un produit donné (carnet de comptes seul, rétrospectif seul ou source combinée);
- au nombre de jours d'observation des dépenses à l'aide du carnet de compte;
- à l'estimation des dépenses annuelles par produit.

Source d'estimation des dépenses

L'enquête a saisi deux grandes catégories de dépenses à savoir, les quotidiennes et les rétrospectives. Et certains produits figurent à la fois dans les achats quotidiens et rétrospectifs déclarés par les ménages. C'est le cas des ménages qui achètent des denrées alimentaires en détail au quotidien et en gros par moment.

Le principe de l'estimation de la dépense annuelle d'acquisition de chaque bien ou service par un ménage est d'éviter des doubles comptes. Aussi, pour un produit donné, il a été inventorié tous les modules dans lesquels des dépenses ont été déclarées par les ménages.

Le traitement a consisté à créer d'abord à partir du fichier pivot, un fichier qui définit pour chaque ménage, la liste de l'ensemble des produits acquis et les modules dans lesquels les dépenses ont été déclarées. La variable ({ source d'estimation des dépenses » a été définie dans ce fichier et a consisté à choisir de façon unique entre les modalités suivantes:

- dépenses quotidiennes seules;
- dépenses rétrospectives seules;
- combinaisons des deux sources;
- produits particuliers.

La combinaison des deux sources n'est possible que lorsqu'un produit est déclaré avec une fréquence d'achats de moins de 15 jours dans le module des dépenses quotidiennes et que ses dépenses sont aussi saisies en rétrospective. Dans le cas contraire, seule la dépense rétrospective est considérée.

Certains produits non alimentaires, compte tenu de leur caractère durable, sont traités de façon particulière (la voiture, la moto, le congélateur, etc ..). Ces produits sont rarement achetés deux fois de suite par la quasi totalité des ménages au cours d'une année. Leurs dépenses ont été considérées pour une période de 12 mois .

• Nombre de jours d'observation des dépenses quotidiennes

L'estimation des dépenses annuelles à partir du module 11 relatif au suivi des dépenses quotidiennes, requiert des paramètres tels que le nombre de jours d'enquête dans le ménage et la fréquence de renouvellement des achats. Le dernier paramètre est bien connu. Mais il y a lieu de déterminer le premier.

Des conventions ont été utilisées pour le remplissage du module 11. En effet, pour les jours sans dépense, la première ligne de la fiche est remplie du chiffre 0. Tandis que pour les jours sans enquête, la première ligne ·est remplie du nombre 99 ou elle est non remplie.

En comptant dans chaque ménage le nombre de jours où les premières lignes du module 11 sont remplies avec des dépenses supérieures ou égal.es à la valeur 0, on obtient le nombre de jours d'enquête dans ce ménage.

Estimation des dépenses annuelles par produit

Les formules de calcul des dépenses annuelles sont fonctions des sources d'estimation et du type de produit concerné.

Les dépenses alimentaires sont déterminées à l'aide de trois sources que sont 1 « module 11 seul », 12 « modules 11 et AL (dépenses alimentaires importantes)>> et 13 «module AL seul ».

Les dépenses non alimentaires sont déterminées à l'aide de trois sources que sont 1 « module 11 seul (achats quotidiens)>>, 11 «modules rétrospectifs seuls », 2 à 10 « modules 11 et rétrospectifs».

Imputation des loyers fictifs des non locataires

La mission a également calculé ensemble avec l'expert en analyse de la pauvreté d'AFRIST A T, l'estimation des loyers fictifs qu'auraient payés les ménages non locataires de leur logement. Un modèle de régression semi logarithmique a été déterminé à partir des caractéristiques de logement des ménages locataires payant effectivement des loyers.

Quelques résultats de la phase 3 figurent en annexe 4. Coefficients de pondération spatiale

Les coefficients de pondération sont recalculés après avoir retenu le nombre de ménages dont les données étaient traitées et selon le plan de sondage et les strates. Ils ont été calculés pour 11134 ménages répartis en 10 provinces subdivisées en 25 pools.

Mise en commun des fichiers de Kinshasa et des autres provinces

L'enquête 1-2-3 de Kinshasa a été réalisée en 2004 et son traitement a abouti à une publication en 2005. Les dépenses estimées en 2004 ont été inflatées au taux de l'année 2005 pour permettre leur comparaison avec celles des autres provinces. Le taux d'inflation appliqué est de 26%, soit un inflateur qui vaut 1,26.

Ces données actualisées ont par la suite été fusionnées avec celles des autres provinces. Le fichier national porte alors sur un échantillon de 12098 ménages dont 964 pour la ville de Kinshasa.

Traitement des prix et calcul des déflateurs

Les niveaux des dépenses des ménages ne peuvent pas être comparés directement car ils dépendent de plusieurs facteurs, en particulier des prix d'acquisition des biens et services. La comparaison passe alors par la standardisation des niveaux de dépenses en termes de parité de pouvoir d'achat. L'enquête 1-2-3 dans les autres provinces a permis de calculer les prix unitaires standards des biens alimentaires dont les quantités ont été pesées dans les ménages au 8^{ème} et 15^{ème} jours de collecte. Des corrections ont porté sur des données aberrantes et des imputations des prix manquants ont été effectuées. Il n'a pas été possible de disposer des prix des produits non alimentaires pour ces provinces.

Les prix de Kinshasa sont issus du dispositif de calcul de l'Indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC) dans cette ville. Le panier national utilisé est donc basé sur l'alimentation représentant près de 63% du budget des ménages congolais.

La mission a ensuite procédé au calcul des indices de parité de pouvoir d'achat. Kinshasa a été retenue comme ville de référence. La justification avancée est le rôle de pôle économique de développement que joue cette ville. Ces indices ont été calculés à partir des informations sur les prix et les dépenses totales fournies directement par l'enquête. Les différentes étapes de la démarche sont les suivantes:

- ~ A partir des informations disponibles dans l'enquête sur ces biens et services, deux indices de prix ont été calculés dans chaque province du pays, à savoir un indice de Paasche en pondérant les indices élémentaires (prix de la province rapporté aux prix de Kinshasa) par les coefficients budgétaires issus de la structure de consommation de la province et un indice de Laspeyres en pondérant les indices élémentaires (prix de la province/prix de Kinshasa) par les coefficients budgétaires issus de la structure de consommation de Kinshasa;
- ~ Enfin, l'indice de Fisher qui est la moyenne géométrique simple des indices de Paasche et de Laspeyres a ensuite été calculé.

Les expressions analytiques des principaux indices calculés sont précisées ci-dessous:

la

Pour l'indice de Paasche des prix:

P
$$(Prix) = (p' \sim)$$

province $r \bowtie Kinshasa$.

L Pond province $Pr \bowtie Province$

Ipondprovince

Pour l'indice de Fischer des prix:

F province $\underline{}$ L province (Prix $\underline{}$ x P province (Prix $\underline{}$

Les dépenses brutes estimées dans chacune des provinces ont été divisées par le déflateur du coût de la vie. Ce déflateur est obtenu en divisant l'indice de Fisher de la province par la valeur 100. (voir le tableau ci-après)

INDICES DE PRIX SPATIAUX ET DEFLATEURS

PROVINCES	LASPEYRES	PAASCHE	FISCHER	DEFLATEUR
Kinshasa	100	100	100	1
Bas-Congo	90,2	75,2	82,4	0,8
Bandundu	104,0	53,0	74,2	0,7
Equateur	81,3	49,4	63,3	0,6
Orientale	73,6	56,6	64:5	0,6
Nord-Kivu	76,1	42,3	56,8	0,6
Maniema	92,2	65,3	77,6	0,8
Sud-Kivu	95,3	54,0	71,7	0,7
Katanga	87,2	45,4	62,9	0,6
Kasai-Orientale	94,3	65,5	78,6	0,8
Kasai-Occidentale	77,9	53,3	64,4	0,6

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La mission a atteint ces objectifs, à savoir rendre les données disponibles pour l'analyse de la pauvreté. Les données de la phase 1 en l'état actuel pourront servir à des analyses explicatives de la pauvreté. Les données sur les dépenses des ménages (déflatées et non déflatées) serviront à la détermination des principaux indicateurs de pauvreté.

Toutefois, le temps imparti à la mission n'a pas permis d'apurer ni les données de la phase 2 ni celles des questionnaires complémentaires de la phase 3 de l'enquête. Les données de la phase 2 sont relatives à la production et à l'organisation du secteur informel. Tandis que les complémentaires de la phase 3 traitent de l'accès aux infrastructures sociales de base, de la perception subjective de pauvreté et de la stratégie développée par les ménages et les populations pour lutter contre la pauvreté. Il est indiqué que le traitement de ces données soit fait afin de mettre d'autres résultats importants à la disposition des utilisateurs.

ANNEXE 1: CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA MISSION

Date		Activités
	•	Arrivée de la mission (Martin MBA)
Mercredi 22 février	•	Prise de contact avec l'équipe technique de l'INS : état d'avancement des travaux
	•	Réunion à l'UPPE avec le Coordonnateur adjoint
Jeudi 23 février	•	Séance de travail à l'INS avec l'.équipe technique.
	•	Point sur les fichiers de la phase1 et 3
Vendredi 24 février	•	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique: Préparation des
		fichiers pour le début de l'apurement
	•	Arrivée de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
Samedi 25 février	•	Prise de contact à l'INS
	•	Poursuite des travaux de la mission
Dimanche 26 février	•	Poursuite des travaux de la mission
Lundi, 27 février 2006	•	Point avec l'-équipe d'enquête sur l'état d'avancement des travaux de la phase 3
	•	Bilan de l'enquête phases 1 et 3
	•	Poursuite des travaux d'apurement (phase 1 et 3)
Mardi 28 février au	•	Réunion de travail avec l'équipe de l'UPPE
Mardi 7 mars 2006	•	Contrôle et correction des données de la phase 1
	•	Contrôle et correction des données de la phase 3
	•	Calcul des coefficients de pondération spatiale de la phase 3
Lundi 8 au Jeudi 9	•	Réunion avec les experts (Banque Mondiale, AFRISTAT)
Mars 2006	•	Traitement des données de la phase 1
	•	Traitement des données de la phase 3
	•	Détermination et adoption du panier alimentaire de la pauvreté
	•	Détermination et adoption du panier national de la ménagère
	•	Traitement des fichiers de prix et calcul des indices spatiaux de prix
	•	Préparation des fichiers d'analyse Mise à la disposition de l'INS des
Vendredi 10 mars		fichiers et programmes d'apurement
	•	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Samedi 11 mars	•	Départ de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
	•	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Dimanche 12 mars	•	Départ de la mission de M. Martin MBA

ANNEXE 1: CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA MISSION

Date	Activités
	Arrivée de la mission (Martin MBA)
Mercredi 22 février	Prise de contact avec l'équipe technique de l'INS : état d'avancement des
	travaux
	Réunion à l'UPPE avec le Coordonnateur adjoint
Jeudi 23 février	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique.
	Point sur les fichiers de la phase1 et 3
Vendredi 24 février	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique: Préparation des
	fichiers pour le début de l'apurement
	Arrivée de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
Samedi 25 février	Prise de contact à l'INS
	Poursuite des travaux de la mission
Dimanche 26 février	Poursuite des travaux de la mission
Lundi, 27 février 2006	Point avec l'-équipe d'enquête sur l'état d'avancement des travaux de la
	phase 3
	Bilan de l'enquête phases 1 et 3
	Poursuite des travaux d'apurement (phase 1 et 3)
Mardi 28 février au	Réunion de travail avec l'équipe de l'UPPE
Mardi 7 mars 2006	Contrôle et correction des données de la phase 1
	Contrôle et correction des données de la phase 3
	Calcul des coefficients de pondération spatiale de la phase 3
Lundi 8 au Jeudi 9	Réunion avec les experts (Banque Mondiale, AFRIST A T)
Mars 2006	Traitement des données de la phase 1
	Traitement des données de la phase 3
	Détermination et adoption du panier alimentaire de la pauvreté
	Détermination et adoption du panier national de la ménagère
	Traitement des fichiers de prix et calcul des indices spatiaux de prix
	Préparation des fichiers d'analyse Mise à la disposition de l'INS des
Vendredi 10 mars	fichiers et programmes d'apurement
	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Samedi 11 mars	Départ de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Dimanche 12 mars	Départ de la mission de M. Martin MBA

ANNEXE 2: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Institut National de la Statistique

M. Marcel Nyumbaiza Malungu, Administrateur Délégué Général de l'INS M. Timothée Makabu ma Nkenda, Responsable de l'enquête 1-2-3

M. Saleh Mukongo Elias , Responsable Informatique de l'enquête 1-2-3

M. Raphaël Mayamona Madimbi, Informaticien, superviseur de la saisie M. Célestin Kasongo Mbaya, Informaticien, Chef d'équipe d'Apurement

Unité de pilotage du processus d'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté (UPPE-SRP)

Prof. KALONJI NTALAJA, Coordonnateur M. Justin Kazadi, Coordonnateur adjoint

M. Alexis Lukaku Nzinga, Expert statisticien national

PERSONNEL de PINS AYANT TRAVAILLE AVEC LA MISSION D'APUREMENT

- 1. MAKABU ma NKENDA Timothée Directeur Technique de l'Enquête 1-2-3
- 2. MAY AMONA MADIMBI Raphaël, Informaticien, Superviseur de la saisie
- 3. KASONGO MBAYA Célestin, Informaticien, Chef d'équipe d'Apurement
- 4. KAKANDA SOMMBOLAYI Albert, Informaticien d'Apurement
- 5.MAYENGELE MBULU Marc, Informaticien d'Apurement 06. KAPINGA MULUME Albert, Informaticien d'Apurement
- 6. **Mme MWIKIZA NZIGIRE**, Informaticien d'Apurement
- 7. OMBA OMOMBO, Informaticien d'Apurement
- 8. MAKAMBU KABONGO Félicien, Chef d'Equipe Saisie
- 9. TUSAMBA NEKAKA Souzy, Chef d'Equipe Saisie
- 10. BOSENGE BAKOBO Jean Pierre, Chef d'Equipe Saisie
- 11. MUWENGI Jean Paul, Chef d'Equipe Saisie
- 12. NKWANGI MAYALA Joseph, Chef d'Equipe Saisie

ANNEXE 3: TERMES DE REFERENCE

1. OBJECTIF

L'objectif de la présente mission est d'appuyer l'Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration du DSRP (UPPE) dans ses travaux de traitement des données de l'enquête 1-2-3 réalisé en RDC en vue de finaliser .et produire le DSRP au dernier trimestre de cette année. Plus spécifiquement, la mission doit permettre la finalisation du traitement des données recueillies par cette enquête afin de finaliser un profil de pauvreté en RDC.

2. MANDAT

Le Consultant pour l'apurement est recruté, avec un autr.e expert, pour l'enquête 1-2-3 (Phase 1 :

Emploi, Phase 2 : Secteur Informel et Phase 3: Consommation des ménages). Il relèvera du **Coordonnateur National** et travaillera sous la superv~sion de l'Expert national statisticien de l'UPPESRP. Aux termes de contrat, le Consultant pour l'analyse, avec l'expert recruté, avec lui devront procéder:

- à la vérification de l'exhaustivité des données saisies et la corr-espondance des ménages entre les phases 1 et 3;
- à la vérification de la cohérence des données saisies tant pour chaque phase qu'entre les phases 1 et 3;
- à la correction des incohérences des données dues aux erreurs de collect.e et de saisie;
- à la vérification de la bonne qualité des fichiers apurés avant la production des résultats;

3. ORGANISATION DE LA MISSION

Les experts travailleront avec l'équipe technique de l'enquête 1-2-3 et l'équipe chargée du traitement informatique des données au sein de l'Institut National de la Statistique ainsi qu'avec les experts et la Coordination Nationale de l'UPPE.

La coordination de l'UPPE veillera à assurer une programmation optimale de la miSSIon en l'harmonisant avec les autres missions prévues dans le cadre de l'assistance technique additionnelle proposée par les bailleurs de fonds au Gouvernement.

4. RESULTATS

Les consultants laisseront à l'équipe nationale les fichiers apurés, les programmes d'apurement et rédigeront un rapport final sur le travail accompli.

5. DUREE DU CONTRAT

La durée de la mission sera d'un maximum de 15 jours de travail au cours de mois de mars 2006 et sera organisée en une seule séquence.

ANNEXE 4 : QUELQUES INDICATEURS DE BASE (PHASES 1 ET 3) PHASE 1 : QUELQUES INDICATEURS DE BASE

J

		Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	ESI	MICS
	Kinshasa	Conqo	Bandundı	ı Equateur C	Prientale	Kivu	Maniema	Kivu	Katanga	Orientale C	Occidentale	2005	2001
Sexe													_
% hommes	48,7	48	49,2	49,5	49,9	49,1	50,7	50,6	49	51,5	50	49,8	49,0
% femmes	51,3	52	50,8	50,5	50,1	50,9	49,3	49,4	51	48,5	50	50,2	51,0
Ménage													
Taille moyenne	6	4,8	4,7	5,9	4,7	5,5	5,3	5,7	5,2	5,6	5,5	5,3	6,4
% hommes	80,7	76,3	82,3	86,9	88,7	78,4	87,3	85,2	77,9	84,9	84,6	83,8.	85,0
% femmes	19,3	23,7	17,7	13,1	11,3	21,6	12,7	14,8	22,1	15,1	15,4	16,2	15,0
Age													
0-4 ans	14,4	16	17	17,4	16,5	19	14,9	19	19,9	20,2	21,2	18,3	18,9
5-9 ans	13,9	16,7	19,9	18,7	19,6	18,9	19,3	18,9	18,1	17,8	16,7	18	15,2
10-14 ans	11,7	12	9,9	10,7	8,3	12,1	11,8	13,2	12,1	12,1	12,4	11,2	13,9
15-64 ans	57,5	51,6	51,1	50,3	52,6	47,6	51	46,1	48	47,1	48	50	49,9
65 ans et +	2,6	3,7	2	2,9	3	2,4	3	2,8	1,9	2,8	1,8	2,5	2,1
Age moyen 23		22,5	21,7	21,1	22,2	19,8	21,7	20,2	19,5	20	19,7	20,9	
Taux net de scolarisation	primaire (6-11	ans)	•		ı	ı	·			•	•	•	•
Garçons	66,4	60,3	65,9	46,6	55,6	66,9	50,8	58,1	61,9	59,7	58	58,3	54,8
Filles	66,5	59,7	61,9	53	61,1	65,5	51	62,7	65,8	68,4	59,9	61,7	48,6
Ensemble 66,4		60	63,9	49,4	58	66,2	5à,9	60,3	63,6	63,7	58,9	59,9	51,7
Taux brut de scolarisation	n primaire (6-11	ans)	I	I				1	ı	I	Į.	I	ı
Garcons	87,1	89	128,7	92,2	96,7	121,9	86,3	108,6	106,6	112,5	101	103	
Filles	90,4	97,8	129	113,3	124,8	125	88,6	118,2	130,4	131,7	121,3	119,1	
j Ensemble	88,8	93	128,8	101,5	109,1	123,5	87,4	113,2	117,2	121,3	110,6	110,5	
Niveau d'instruction		•		*			•		•	•			•
Aucun	22,5	32,6	43,2	43,1	41,8	45,1	36,6	49,2	41,2	36,8	40,1	39,4 .	
Primaire	30,5	36,4	28,7	35,6	38	33	39,4	31,2	30,8	34,7	34,4	33,9	
Non formel	1,3	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	0,1	0,2	0,3	
Secondaire	38,1	29,4	27,3	20,6	19,8	20,6	23,3	18,8	25,3	27,4	24,4	25,1	
Supérieur	7,5	1,2	0,7	0,5	0,4	1	0,6	0,7	2,2	1	0,9	1,4	
Marché du travail	•	1	I	I									
Taux d'activité BIT													
Homme	49,7	60,8	64,5	63,8	71,9	60,8	56,5	54,6	60,2	61,6	58,3	61,6	

		Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	ESI	MICS
	Kinshas a	Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Kivu	Maniema	Kivu	Katanqa	Orientale	Occidentale	200 5	2001
Femme	35,7	67,1	67,9	66,9	70,3	58,2	62,3	50,4	62,8	55,8	58,7	60,6	
Ensemble	42,5	64,1	66,3	65,4	71,1	59,5	59,4	52,5	61,6	58,8	58,5	61,1	
Taux de chômaqe Urbain	14,9	7,8	7,5	2,0	10,4	17,5	9,5	22,0	8,5	7,2	4,4	9,8	
Taux d'informalité	73,9	90,3	93,1	93,6	95,1	91,9	93,2	92,1	91,0	94,4	95,7	92,8	
Taux de plu ri-activité	9,1	24	17	28,7	25,5	23	15,8	9,2	19,9	26,9	32,1	24	
Taux de salarisation	35,7	11,2	8,2	7,6	6,8	14,4	7,6	10,5	12,8	8,4	5,6	9,7	

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, 2005

PHASE 3: QUELQUES INDICATEURS DE BASE

bl

D'

II

d

')

. ~						Pro	~ , ovince					
FONCTIONS		Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	Total
	Kinshasa	Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Kivu	Maniema	Kivu	Katanga	Orientale	Occidentale	
Alimentation et boisson non alcoolisée	438821	254656	163805	175 166	244 157	271 787	332972	247991	288679	367361	386057	278398
Boisson alcoolisée et tabac	10764	6017	8044	9787	10596	7816	11642	2406	10782	7471	12014	9065
Habillement et chaussures	49096	15402	12740	17303	17053	18448	29195	12477	20134	33490	31905	22426
Loqement et équipement	96159	37450	17708	15 183	18320	30911	31079	22349	33737	48749	36273	52926
Meubles et articles de ménaqes	22885	10203	6208	8032	11 486	9206	12953	7951	16100	18315	13986	12555
Santé	29989	14201	7248	8532	9113	18545	16080	10959	10527	15874	28197	14297
Transport	65247	12272	2211	7809	6808	12966	10140	5014	15344	17 813	13869	15245
Communication	8794	2136	854	482	1 053	4204	361	1460	5991	11542	2000	3721
Loisir et culture	10295	3159	2691	2061:1	2065	3366	3347	2786	4306	4061	3561	3787
Enseignement	41 189	13268	5857	5685	5173	15281	6794	8976	12681	13085	8483	12297
Hôtel et restaurant	22847	3323	1 145	2444	3635	1 821	5723	1817	4310	21 073	3140	6230
Biens et services divers	24485	7008	5241	6438	6723	7240	8702	2927	15080	16905	18963	11 076
Total	820570	379094	233751	258926	336183	401 593	468989	327 111	437671	575739	558448	442021

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, IHPC,2005

Tableau :2 : Dépenses annuelles moyennes par tête (y com ris cadeaux en nature recu, autoconsommation et lover imputé) Province Bas-Nord-Sud-**FONCTIONS** Kasai-Kasai-Total Kivu Kinshasa Congo Bandundu Orientale Kivu Maniema Katanga Orientale Occidentale Equateur Alimentation et boisson non alcoolisée 51 474 61 578 43 116 Boisson alcoolisée et tabac 1 704 1 651 1 391 1 707 Habillement et chaussures Logement et équipement Meubles et articles de ménages 1 535 1 921 Santé 1 905 11 303 1 318 1 435 1 875 Transport 1 143 Communication Loisir et culture Enseignement 1 091 1 256 1 537 1 173 Hôtel et restaurant

71 473

1 609

101 204

1 11

142 149

1 465

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, IHPC,2005

Biens et services divers

Total

NB: les dépenses de Kinshasa sont estimées en 2004

,

А

d

A

				Province									
	FONCTIONS	Kinshasa	Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	Total
			Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Kivu	Maniema	Kivu	Katanga	Orientale	Occidentale	
1	Alimentation et boisson non alcoolisée	53,5	67,2	70,1	67,7	72,6	67,7	71,0	1'9,8	66,0	63,8	69,1	63,0
_	Boisson alcoolisée et tabac	1,3	1,6	3,4	3,8	3,2	1,9	2,5	0,7	2,5	1,3	2,2	2,1
3 F	Habillement et chaussures	6,0	4,1	5,5	6,7	5,1	4,6	6,2	3,8	4,6	5,8	5,7	5,1
4	Loqement et équipement	11,7	9,9	7,6	5,9	5,4	7,7	6,6	6,8	7,7	8,5	6,5	12,0
5 N	Meubles et articles de ménaqes	2,8	2,7	2,7	3,1	3,4	2,3	2,8	2,4	3,7	3,2	2,5 .	2,8
6 S	Santé	3,7	3,7	3,1	3,3	2,7	4,6	3,4	3,4	2,4	2,8	5,0	3,2
7 T	Fransport	8,0	3,2	0,9	3,0	2,0	3,2	2,2	1,5	3,5	3,1	2,5	3,4
8 C	Communication	1,1	0,6	0,4	0,2	0,3	1,0	0,1	0,4	1,4	2,0	0,4	0,8
9 L	oisir et culture	1,3	0,8	1,2	0,8	0,6	b,8	0,7	0,9	1,0	0,7	0,6	0,9
1 0	Enseignement	5,0	3,5	2,5	2,2	1,5	3,8	1,4	2,7	2,9	2,3	1,5	2,8
1 1	Hôtel et restaurant	2,8	0,9	0,5	0,9	1,1	0,5	1,2	0,6	1,0	3,7	0,6	1,4
1 2	Biens et services divers	3,0	1,8	2,2	2,5	2,0	1,8	1,9	0,9	3,4	2,9	3,4	2,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, 2005

. ,3





RAPPORT DE MISSION

Obiet: Appui technique au traitement des données des phases 1 et 3 de l'enquête 1-2-3 réalisée en RDC

Période: 22 février au 12 mars 2006

Lieu: Kinshasa (République Démocratique du Congo)

Financement: PNUD 1 RDC

Présenté par:

KORIKO Ousman, Expert en enquêtes auprès des ménages, AFRISTAT

MBA Martin, Expert Statisticien Informaticien, INS du Cameroun

22 mars 2006

•...

SOMMAIRE

PAGE

RESUME	3
1. INTRODUCTION	4
2. DEROULEMENT DE LA MISSION	4
3. CONTENU DE LA MISSION	"5
3.1. Apurement et traitement des données de la phase 1	
3.1.1 Corrections man uelles5	
3.1.2 Imputation des variables	
3.2. Apurement des données et traitement de ~a phase 3	
3.2.1 Apurement des données7	
3.2.2 Traitement des données	
CONCLUSION ET PERSPECTIVES1	1
ANNEXE 1 : CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA MISSION1	2
ANNEXE 2: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES1	3
ANNEXE 3 : TERMES DE REFERENCE	4
ANNEXE 4: QUELQUES INDICATEURS DE BASE (PHASES 1 ET 3)	5
2	

RESUME

Sur demande de l'Unité de Pilotage des Projets Economiques (UPPE) de la République Démocratique du Congo (ROC), **MM. KORIKO Ousman et MBA Martin**, respectivement Expert en enquêtes auprès des ménages à AFRISTAT et Expert Statisticien Informaticien à l'Institut National de la Statistique du Cameroun, ont effectué une mission à Kinshasa du 22 février au 12 mars 2006. L'objet de la mission a été d'apurer et de traiter les données des phases 1 et 3 de l'enquête 1-2-3 en ROC, réalisée entre 2004 et 2005 par l'Institut National de la Statistique de la ROC.

Cette mission s'insèrait dans le cadre de l'élaboration d'un profil de pauvreté en ROC. Plus précisément, les mandats de la mission ont consisté à :

- la vérification de l'exhaustivité des données saisies et la correspondance des ménages entre les phases 1 et 3;
- la vérification de la cohérence des données saisies tant pour chaque phase qu'entre les phases 1 et 3 ;
- la correction des incohérences des données dues aux erreurs de collecte et de saisie;
- la vérification de la bonne qualité des fichiers apurés avant la production des résultats;

Les résultats suivants ont été obtenus par la mission. :

Phase 1

- les différents contrôles d'exhaustivité et de cohérence des données ont été effectués;
- les corrections des variables ont été faites soit manuellement soit par imputation;
- quelques indicateurs de base ont été produits.

Phase 3

- les différents contrôles d'exhaustivité et de cohérence des données ont été effectués;
- le taux de couverture de l'enquête dans les autres provinces est de 95,2% ::
- les coefficients de pondération spatiale ont été calculés;
- les corrections des variables ont été faites soit manuellement soit par imputation;
- les dépenses annuelles de consommation des ménages ont été estimées;
- les dépenses ont été déflatées par des indices spatiaux de prix;
- quelques indicateurs de base ont été produits.

En perspectives, la mission a recommandé que les données de la phase 2 ainsi que celles des modules complémentaires de la phase 3 soient traitées dans les meilleurs délais en vue de disposer suffisamment d'indicateurs sur le secteur informel et les conditions de vie des ménages.

1. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC) entreprend de finaliser son Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Dans cette optique, elle a organisé entre 2004 et 2005, une enquête de type 1-2-3 sur l'emploi, la production du secteur informel et la consommation des ménages. L'enquête à Kinshasa a été réalisée en 2004. Les données ont été traitées au cours du premier semestre de 2005.

Pour le reste du pays, l'enquête a été réalisée en 2005. La saisie des données a commencé pour certaines entités territoriales vers juin 2005. Mais elle a été bouclée seulement en ce mois de mars 2006. Les différentes étapes techniques de ces enquêtes ont bénéficié de l'appui constant d'AFRISTAT et de DIAL.

Dans le cadre d'élaboration d'un profil de pauvreté pour la RDC, une option a été choisie par le pays de traiter rapidement les données des phases 1 et 3 de l'enquête, relatives respectivement à la mesure de l'emploi et du chômage et à la détermination de la consommation finale des ménages. A cet effet, une première mission conjointe de deux consultants indépendants (un venant de DIAL et l'autre recruté sur conseil d'AFRISTAT) a été effectuée en novembre 2005 en RDC. Elle a permis d'apurer à un certain niveau les données déjà saisies. La présente mission effectuée par l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRIST AT en qualité de consultant indépendant et de l'un des deux consultants à la première mission visait la finalisation de l'apurement de l'ensemble des fichiers et le traitement des données devant aboutir à l'estimation des dépenses de consommation des ménages et à la détermination des variables explicatives de leur-comportement. Les résultats de ces travaux sont attendus pour l'analyse de la pauvreté.

Conformément aux termes de référence (voir annexe 3) des deux experts, cette mission d'appui technique a eu pour objectif:

• d'apurer les fichiers des phases 1 et 3 de l'enquête, notamment les principales variables

dépendantes et explicatives de la pauvreté;

- d'assurer l'exhaustivité et la cohérence des données entre les deux phases;
- de calculer les coefficients de pondération spatiale;
- d'estimer les dépenses de consommation finale des ménages;
- de fournir les variables explicatives de la pauvreté;

2. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée sous forme de:

- réunions avec les responsables de l'INS et de la Coordination Nationale de UPPE;
- séances de travail avec l'équipe chargée du traitement informatique de l'INS et les experts de la Coordination Nationale de l'UPPE.

La mission a été constamment suivie par l'Expert national, Statisticien de l'UPPE. Cette mission de traitement a été rejointe la semaine suivante par l'expert en analyse de la pauvreté d'AFRIST AT. Par ailleurs, la mission a rencontré sur place un autre expert de la Banque Mondiale dépêché également à Kinshasa pour le même objectif. Une complémentarité dans le travail a été définie entre les deux équipes.

La mission tient à remercier les responsables de l'INS pour leur franche collaboration et les cadres de la Coordination Nationale de l'UPPE pour les conditions de travail de la mission. Le calendrier de la mission et la liste des personnes rencontrées se trouvent · en annexes 1 et 2.

3. CONTENU DE LA MISSION

3.1. Apurement et traitement des données de la phase 1

La mission a continué les travaux d'apurement déjà entamés au mois de novembre 2005. Les incohérences sur les codes de professions et de la branche d'activité ont été corrigées dans le fichier de base. Les contrôles ont été poursuivis dans le fichier de données des 7 derniers pools (deuxième niveau de stratification aréolaire) saisis après la première mission. Les corrections dans le fichier sont de 2 types, à savoir des corrections manuelles et des imputations des variables.

3.1.1 Corrections manuelles

Les corrections manuelles ont concerné les variables suivantes:

- les identifiants des ménages et des individus;
- le nombre de membres résidants dans les ménages;
- le nombre d'individus en âge de travailler (personnes âgées de 10 ans et plus)
- des caractéristiques socio démographiques telles que le statut de résidence, la raison de migration, la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, le diplôme le plus élevé et la dernière classe suivie avec succès;
- les codes de profession et de branches d'activité.

Correction des identifiants. Les erreurs sur les identifiants (site, ménage et numéro de l'individu) sont corrigées en se basant sur les questionnaires de terrain. Un individu de moins de 10 ans ayant des informations dans le fichier ou celui de 10 ans et plus n'ayant pas de module emploi rempli dans le fichier doit automatiquement être vérifié sur la base des questionnaires de terrain.

Correction des incohérences dans le module relatif aux caractéristiques démographiques: Avant 1982, c'était le diplôme qui sanctionnait le passage en classe supérieur au niveau du secondaire quel que soit le cycle (technique ou général). Mais aujourd'hui, à la cinquième année du secondaire, le diplôme le plus élevé est le CEP lorsqu'il s'agit de l'enseignement général. Les diplômes tels que le Brevet CO, le D4,A3, le PP5 ne sont délivrés aujourd'hui que de manière exceptionnelle dans certaines régions. Il s'est agi donc pour chaque cas d'incohérence de vérifier les documents de collecte avant de corriger chaque incohérence sur la base des réalités locales.

Module emploi: L'accent est mis sur l'identification des codes de profession et de branches d'activité erronés et à leur correction. La première mission avait déjà identifié des codes professions et branches erronés. Les listings imprimés et corrigés par l'équipe d'exploitation de l'INS n'ont été intégrés dans le fichier que lors de la présente mission. Le recours aux questionnaires est indispensable pour cette phase d'apurement. La correction pour les individus de 15 ans et plus et ceux de moins de 15 ans n'ont été possible que par le recours aux questionnaires.

3.1.2 Imputation des variables

Des imputations de été réalisées dans les modules relatifs au patrimoine des ménages, aux caractéristiques socio-démographiques, à la migration et à l'empl.oÎ.

Module Patrimoine

La non possession d'un équipement devait être renseignée par un 0, mais plusieurs ménages ont des données manquantes pour ces équipements. Le pmgramme d'imputation attribue 0 à chaque équipement du ménage ayant la donnée manquante. En ce qui est des ménages qui possèdent des équipements utilisant l'énergie électrique et qui ne possèdent pas d'électricité, aucune correction n'a été apportée.

Module Caractéristiques socio démographiques

Les imputations effectuées dans le fichier sont de plusieurs types. Nous ne nous attardemnt pas trop sur les variables à nombres de modalités finis qu'on pourrait par simple fréquence identifier les erreurs. L'accent est mis sur les cohérences entre plusieurs variables du questionnaire, la vraisemblance des données par un contrôle de norme (par exemple différence d'âge entre un enfant et son père) et à leur imputation.

Sexe. S'il Y a un conjoint dans le ménage, alors si le sexe du conjoint est le même que le sexe du chef du ménage qui est un homme alors le conjoint doit être une femme, sinon le chef est un homme.

Age: Si l'âge de la personne n'est pas supérieur à 0, imputer l'âge à O.

Situation de famille:

- Pour tous les enfants du ménage ayant moins de 12 ans et dont la situation de famille n'est pas célibataire alors il a été imputé la situation de célibataire.
- S'il existe un conjoint dans un ménage et si le conjoint et le chef de ménage n'ont pas la même situation de famille, alors par défaut on assigne la situation de mariée monogame aux deux personnes.
- S'il existe plus d'un conjoint dans un ménage et si le chef de ménage et ses conjoints n'ont pas la même situation de famille alors par défaut on assigne la situation de marié polygame à tous.

Migration

De façon générale, la cohérence entre les variables liées à la migration a été vérifiée. Les personnes ayant déclaré avoir migré pour poursuivre des études mais n'ayant jamais été à l'école, ont été considérées comme ayant migré pour suivre ou rejoindre leur famille.

Les individus qui ne travaillent pas et qui déclarent en emploi actuel, être en cours de scolarité et qui ne le sont pas dans la fiche ménage ont comme réponse à la question « raison de la non activité » la modalité « Autre ».

D'autres imputations ont été faites sur les variables relatives à la migration. Par exemple, si une personne n'a pas migré et qu'il n'y a aucune information, ni sur le lieu de résidence antérieure, ni sur le district et ni sur le motif de la migration, alors cette personne est considérée comme non migrante. Pour les variables liées aux prestations, les individus ayant déclaré bénéficiant d'une prestation sans déclarer le montant, ont été considérés comme non bénéficiaires de la prestation et vis versa.

Pour les personnes de moins de 10 ans déclarant avoir migré pour chercher le travail, on considère qu'elles ont migré pour rejoindre leur famille. Le contrôle de cohérence entre le niveau d'instruction, le diplôme et la dernière classe suivie avec succès a permis d'identifier plusieurs erreurs de collecte et de saisie ..

Emploi: La cohérence a été vérifiée entre la situation activité et les différentes raisons de non activité.

Quelques résultats de la phase 1 figurent en annexe 4.

3.2. Apurement des données et traitement de la phase 3

3.2.1 Apurement des données

L'apurement et le traitement des données de la phase 3 ont essentiellement concerné les ménages enquêtés dans les 10 autres provinces. Des contrôles d'exhaustivité et de cohérence ont été effectués. Dans un second temps, un fichier récapitulatif a été créé pour regrouper les données de ces provinces avec celles obtenues à Kinshasa.

Contrôle d'exhaustivité

Les travaux informatiques de ~a mission ont commencé d'abord sur les données ~xistantes. Une saisie de rattrapage de près de 600 questionnaires rentrés tardivement a été effectuée par les agents de l'INS pendant la période de la mission. Ils ont été contrôlés et intégrés au fichier principal.

Dans la procédure du contrôle d'exhaustivité de la phase 3, des ménages ont été r.ejetés pour des raisons suivantes :

- Nombre de jours de suivi des dépenses quotidiennes nul ou insuffisant (moins de 5 jours);
- Absence ou insuffisance de déclarations des dépenses alimentaires pendant toute la durée de l'enquête.

Au total, un effectif de 11134 ménages a été retenu pour le traitement des deux phases 1 et 3 de l'enquête, soit un taux de réponse de 95,3%. L'effectif est réparti comme suit:

Taux de couverture de l'enquête

		Nombre	Nombre de	
N°Pro v.	Province	de ménages	ménages dans	%
		retenus	l'échantillon	
20	Bas-Congo	988	1020	96,9
30	Bandundu	1334	1380	96,7
40	Equateur	1447	1500	96,5
50	Orientale	1269	1380	92,0
61	Nord-Kivu	1079	1140	94,6
62	Maniema	858	900	95,3
63	Sud-Kivu	811	900	90,1
70	Katanga	1352	1404	96,3
80	Kasai-orientale	1006	1044	96,4
90	Kasai-Occidentale	990	1020	97,1
	Total	11134	11688	95,3

Contrôles de cohérence

Le questionnaire de la phase 3 comprend plusieurs modules dont ceux relatifs aux dépenses quotidiennes et aux dépenses rétrospectives. Les données relatives aux deux types de dépenses et d'autres dépenses hors consommation finale des ménages ont été récapitulées par la mission dans un fichier pour un apurement et un traitement simultanés. Le fichier comprend plus d'un million de lignes de dépenses enregistrées sur l'ensemble des 10 provinces. L'apurement a surtout mis l'accent sur la correction des variables d'intérêt pour l'analyse de la pauvreté.

Le premier contrôle a porté sur les codes de produits invalides. Il a été produit un listing de plus de 8000 lignes avec des codes erronés. Des retours aux dossiers effectués par les agents de l'INS ont permis de corriger ces erreurs.

D'autres contrôles et corrections ont été effectués par la mission, à savoir:

- les fréquences d'achat manquantes ou indéterminées;
- les dépenses quotidiennes jugées trop élevées;
- l'élimination des doubles enregistrements;

3.2.2 Traitement des données

Le principal indicateur calculé par le traitement des données est la dépense des ménages. Il s'agit notamment des dépenses de consommation finale (monétaires ou' non) et des dépenses hors consommation finale. Pour ·ce faire, il a été calculé des variables décisionnelles relatives :

- à la source d'estimation des dépenses d'un produit donné (carnet de comptes seul, rétrospectif seul ou source combinée);
- au nombre de jours d'observation des dépenses à l'aide du carnet de compte;
- à l'estimation des dépenses annuelles par produit.

Source d'estimation des dépenses

L'enquête a saisi deux grandes catégories de dépenses à savoir, les quotidiennes et les rétrospectives. Et certains produits figurent à la fois dans les achats quotidiens et rétrospectifs déclarés par les ménages. C'est le cas des ménages qui achètent des denrées alimentaires en détail au quotidien et en gros par moment.

Le principe de l'estimation de la dépense annuelle d'acquisition de chaque bien ou service par un ménage est d'éviter des doubles comptes. Aussi, pour un produit donné, il a été inventorié tous les modules dans lesquels des dépenses ont été déclarées par les ménages.

Le traitement a consisté à créer d'abord à partir du fichier pivot, un fichier qui définit pour chaque ménage, la liste de l'ensemble des produits acquis et les modules dans lesquels les dépenses ont été déclarées. La variable ({ source d'estimation des dépenses » a été définie dans ce fichier et a consisté à choisir de façon unique entre les modalités suivantes:

- dépenses quotidiennes seules;
- dépenses rétrospectives seules;
- combinaisons des deux sources;
- produits particuliers.

La combinaison des deux sources n'est possible que lorsqu'un produit est déclaré avec une fréquence d'achats de moins de 15 jours dans le module des dépenses quotidiennes et que ses dépenses sont aussi saisies en rétrospective. Dans le cas contraire, seule la dépense rétrospective est considérée.

Certains produits non alimentaires, compte tenu de leur caractère durable, sont traités de façon particulière (la voiture, la moto, le congélateur, etc ..). Ces produits sont rarement achetés deux fois de suite par la quasi totalité des ménages au cours d'une année. Leurs dépenses ont été considérées pour une période de 12 mois .

• Nombre de jours d'observation des dépenses quotidiennes

L'estimation des dépenses annuelles à partir du module 11 relatif au suivi des dépenses quotidiennes, requiert des paramètres tels que le nombre de jours d'enquête dans le ménage et la fréquence de renouvellement des achats. Le dernier paramètre est bien connu. Mais il y a lieu de déterminer le premier.

Des conventions ont été utilisées pour le remplissage du module 11. En effet, pour les jours sans dépense, la première ligne de la fiche est remplie du chiffre 0. Tandis que pour les jours sans enquête, la première ligne ·est remplie du nombre 99 ou elle est non remplie.

En comptant dans chaque ménage le nombre de jours où les premières lignes du module 11 sont remplies avec des dépenses supérieures ou égal.es à la valeur 0, on obtient le nombre de jours d'enquête dans ce ménage.

Estimation des dépenses annuelles par produit

Les formules de calcul des dépenses annuelles sont fonctions des sources d'estimation et du type de produit concerné.

Les dépenses alimentaires sont déterminées à l'aide de trois sources que sont 1 « module 11 seul », 12 « modules 11 et AL (dépenses alimentaires importantes)>> et 13 «module AL seul ».

Les dépenses non alimentaires sont déterminées à l'aide de trois sources que sont 1 « module 11 seul (achats quotidiens)>>, 11 «modules rétrospectifs seuls », 2 à 10 « modules 11 et rétrospectifs».

Imputation des loyers fictifs des non locataires

La mission a également calculé ensemble avec l'expert en analyse de la pauvreté d'AFRIST A T, l'estimation des loyers fictifs qu'auraient payés les ménages non locataires de leur logement. Un modèle de régression semi logarithmique a été déterminé à partir des caractéristiques de logement des ménages locataires payant effectivement des loyers.

Quelques résultats de la phase 3 figurent en annexe 4. Coefficients de pondération spatiale

Les coefficients de pondération sont recalculés après avoir retenu le nombre de ménages dont les données étaient traitées et selon le plan de sondage et les strates. Ils ont été calculés pour 11134 ménages répartis en 10 provinces subdivisées en 25 pools.

Mise en commun des fichiers de Kinshasa et des autres provinces

L'enquête 1-2-3 de Kinshasa a été réalisée en 2004 et son traitement a abouti à une publication en 2005. Les dépenses estimées en 2004 ont été inflatées au taux de l'année 2005 pour permettre leur comparaison avec celles des autres provinces. Le taux d'inflation appliqué est de 26%, soit un inflateur qui vaut 1,26.

Ces données actualisées ont par la suite été fusionnées avec celles des autres provinces. Le fichier national porte alors sur un échantillon de 12098 ménages dont 964 pour la ville de Kinshasa.

Traitement des prix et calcul des déflateurs

Les niveaux des dépenses des ménages ne peuvent pas être comparés directement car ils dépendent de plusieurs facteurs, en particulier des prix d'acquisition des biens et services. La comparaison passe alors par la standardisation des niveaux de dépenses en termes de parité de pouvoir d'achat. L'enquête 1-2-3 dans les autres provinces a permis de calculer les prix unitaires standards des biens alimentaires dont les quantités ont été pesées dans les ménages au 8^{ème} et 15^{ème} jours de collecte. Des corrections ont porté sur des données aberrantes et des imputations des prix manquants ont été effectuées. Il n'a pas été possible de disposer des prix des produits non alimentaires pour ces provinces.

Les prix de Kinshasa sont issus du dispositif de calcul de l'Indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC) dans cette ville. Le panier national utilisé est donc basé sur l'alimentation représentant près de 63% du budget des ménages congolais.

La mission a ensuite procédé au calcul des indices de parité de pouvoir d'achat. Kinshasa a été retenue comme ville de référence. La justification avancée est le rôle de pôle économique de développement que joue cette ville. Ces indices ont été calculés à partir des informations sur les prix et les dépenses totales fournies directement par l'enquête. Les différentes étapes de la démarche sont les suivantes:

- ~ A partir des informations disponibles dans l'enquête sur ces biens et services, deux indices de prix ont été calculés dans chaque province du pays, à savoir un indice de Paasche en pondérant les indices élémentaires (prix de la province rapporté aux prix de Kinshasa) par les coefficients budgétaires issus de la structure de consommation de la province et un indice de Laspeyres en pondérant les indices élémentaires (prix de la province/prix de Kinshasa) par les coefficients budgétaires issus de la structure de consommation de Kinshasa;
- ~ Enfin, l'indice de Fisher qui est la moyenne géométrique simple des indices de Paasche et de Laspeyres a ensuite été calculé.

Les expressions analytiques des principaux indices calculés sont précisées ci-dessous:

la

Pour l'indice de Paasche des prix:

<u>1</u>

P
$$(Prix) = (p' \sim)$$

province $r \bowtie Kinshasa$.

Pond province $Pr \bowtie Province$

Ipondprovince

Pour l'indice de Fischer des prix:

F province $\underline{}$ L province (Prix $\underline{}$ x P province (Prix $\underline{}$

Les dépenses brutes estimées dans chacune des provinces ont été divisées par le déflateur du coût de la vie. Ce déflateur est obtenu en divisant l'indice de Fisher de la province par la valeur 100. (voir le tableau ci-après)

INDICES DE PRIX SPATIAUX ET DEFLATEURS

PROVINCES	LASPEYRES	PAASCHE	FISCHER	DEFLATEUR
Kinshasa	100	100	100	1
Bas-Congo	90,2	75,2	82,4	0,8
Bandundu	104,0	53,0	74,2	0,7
Equateur	81,3	49,4	63,3	0,6
Orientale	73,6	56,6	64:5	0,6
Nord-Kivu	76,1	42,3	56,8	0,6
Maniema	92,2	65,3	77,6	0,8
Sud-Kivu	95,3	54,0	71,7	0,7
Katanga	87,2	45,4	62,9	0,6
Kasai-Orientale	94,3	65,5	78,6	0,8
Kasai-Occidentale	77,9	53,3	64,4	0,6

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La mission a atteint ces objectifs, à savoir rendre les données disponibles pour l'analyse de la pauvreté. Les données de la phase 1 en l'état actuel pourront servir à des analyses explicatives de la pauvreté. Les données sur les dépenses des ménages (déflatées et non déflatées) serviront à la détermination des principaux indicateurs de pauvreté.

Toutefois, le temps imparti à la mission n'a pas permis d'apurer ni les données de la phase 2 ni celles des questionnaires complémentaires de la phase 3 de l'enquête. Les données de la phase 2 sont relatives à la production et à l'organisation du secteur informel. Tandis que les complémentaires de la phase 3 traitent de l'accès aux infrastructures sociales de base, de la perception subjective de pauvreté et de la stratégie développée par les ménages et les populations pour lutter contre la pauvreté. Il est indiqué que le traitement de ces données soit fait afin de mettre d'autres résultats importants à la disposition des utilisateurs.

ANNEXE 1: CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA MISSION

Date		Activités
	•	Arrivée de la mission (Martin MBA)
Mercredi 22 février	•	Prise de contact avec l'équipe technique de l'INS : état d'avancement des travaux
	•	Réunion à l'UPPE avec le Coordonnateur adjoint
Jeudi 23 février	•	Séance de travail à l'INS avec l'.équipe technique.
	•	Point sur les fichiers de la phase1 et 3
Vendredi 24 février	•	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique: Préparation des
		fichiers pour le début de l'apurement
	•	Arrivée de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
Samedi 25 février	•	Prise de contact à l'INS
	•	Poursuite des travaux de la mission
Dimanche 26 février	•	Poursuite des travaux de la mission
Lundi, 27 février 2006	•	Point avec l'-équipe d'enquête sur l'état d'avancement des travaux de la phase 3
	•	Bilan de l'enquête phases 1 et 3
	•	Poursuite des travaux d'apurement (phase 1 et 3)
Mardi 28 février au	•	Réunion de travail avec l'équipe de l'UPPE
Mardi 7 mars 2006	•	Contrôle et correction des données de la phase 1
	•	Contrôle et correction des données de la phase 3
	•	Calcul des coefficients de pondération spatiale de la phase 3
Lundi 8 au Jeudi 9	•	Réunion avec les experts (Banque Mondiale, AFRISTAT)
Mars 2006	•	Traitement des données de la phase 1
	•	Traitement des données de la phase 3
	•	Détermination et adoption du panier alimentaire de la pauvreté
	•	Détermination et adoption du panier national de la ménagère
	•	Traitement des fichiers de prix et calcul des indices spatiaux de prix
	•	Préparation des fichiers d'analyse Mise à la disposition de l'INS des
Vendredi 10 mars		fichiers et programmes d'apurement
	•	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Samedi 11 mars	•	Départ de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
	•	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Dimanche 12 mars	•	Départ de la mission de M. Martin MBA

ANNEXE 1: CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA MISSION

Date	Activités
	Arrivée de la mission (Martin MBA)
Mercredi 22 février	Prise de contact avec l'équipe technique de l'INS : état d'avancement des
	travaux
	Réunion à l'UPPE avec le Coordonnateur adjoint
Jeudi 23 février	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique.
	Point sur les fichiers de la phase1 et 3
Vendredi 24 février	Séance de travail à l'INS avec l'équipe technique: Préparation des
	fichiers pour le début de l'apurement
	Arrivée de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
Samedi 25 février	Prise de contact à l'INS
	Poursuite des travaux de la mission
Dimanche 26 février	Poursuite des travaux de la mission
Lundi, 27 février 2006	Point avec l'-équipe d'enquête sur l'état d'avancement des travaux de la
	phase 3
	Bilan de l'enquête phases 1 et 3
	Poursuite des travaux d'apurement (phase 1 et 3)
Mardi 28 février au	Réunion de travail avec l'équipe de l'UPPE
Mardi 7 mars 2006	Contrôle et correction des données de la phase 1
	Contrôle et correction des données de la phase 3
	Calcul des coefficients de pondération spatiale de la phase 3
Lundi 8 au Jeudi 9	Réunion avec les experts (Banque Mondiale, AFRIST A T)
Mars 2006	Traitement des données de la phase 1
	Traitement des données de la phase 3
	Détermination et adoption du panier alimentaire de la pauvreté
	Détermination et adoption du panier national de la ménagère
	Traitement des fichiers de prix et calcul des indices spatiaux de prix
	Préparation des fichiers d'analyse Mise à la disposition de l'INS des
Vendredi 10 mars	fichiers et programmes d'apurement
	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Samedi 11 mars	Départ de la mission (Expert Afristat : Ousman KORIKO)
	Préparation des fichiers de la phase 2 pour l'apurement
Dimanche 12 mars	Départ de la mission de M. Martin MBA

ANNEXE 2: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Institut National de la Statistique

M. Marcel Nyumbaiza Malungu, Administrateur Délégué Général de l'INS M. Timothée Makabu ma Nkenda, Responsable de l'enquête 1-2-3

M. Saleh Mukongo Elias , Responsable Informatique de l'enquête 1-2-3

M. Raphaël Mayamona Madimbi, Informaticien, superviseur de la saisie M. Célestin Kasongo Mbaya, Informaticien, Chef d'équipe d'Apurement

Unité de pilotage du processus d'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté (UPPE-SRP)

Prof. KALONJI NTALAJA, Coordonnateur M. Justin Kazadi, Coordonnateur adjoint

M. Alexis Lukaku Nzinga, Expert statisticien national

PERSONNEL de PINS AYANT TRAVAILLE AVEC LA MISSION D'APUREMENT

- 1. MAKABU ma NKENDA Timothée Directeur Technique de l'Enquête 1-2-3
- 2. MAY AMONA MADIMBI Raphaël, Informaticien, Superviseur de la saisie
- 3. KASONGO MBAYA Célestin, Informaticien, Chef d'équipe d'Apurement
- 4. KAKANDA SOMMBOLAYI Albert, Informaticien d'Apurement
- 5.MAYENGELE MBULU Marc, Informaticien d'Apurement 06. KAPINGA MULUME Albert, Informaticien d'Apurement
- 6. **Mme MWIKIZA NZIGIRE**, Informaticien d'Apurement
- 7. OMBA OMOMBO, Informaticien d'Apurement
- 8. MAKAMBU KABONGO Félicien, Chef d'Equipe Saisie
- 9. TUSAMBA NEKAKA Souzy, Chef d'Equipe Saisie
- 10. BOSENGE BAKOBO Jean Pierre, Chef d'Equipe Saisie
- 11. MUWENGI Jean Paul, Chef d'Equipe Saisie
- 12. NKWANGI MAYALA Joseph, Chef d'Equipe Saisie

ANNEXE 3: TERMES DE REFERENCE

1. OBJECTIF

L'objectif de la présente mission est d'appuyer l'Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration du DSRP (UPPE) dans ses travaux de traitement des données de l'enquête 1-2-3 réalisé en RDC en vue de finaliser .et produire le DSRP au dernier trimestre de cette année. Plus spécifiquement, la mission doit permettre la finalisation du traitement des données recueillies par cette enquête afin de finaliser un profil de pauvreté en RDC.

2. MANDAT

Le Consultant pour l'apurement est recruté, avec un autr.e expert, pour l'enquête 1-2-3 (Phase 1 :

Emploi, Phase 2 : Secteur Informel et Phase 3: Consommation des ménages). Il relèvera du **Coordonnateur National** et travaillera sous la superv~sion de l'Expert national statisticien de l'UPPESRP. Aux termes de contrat, le Consultant pour l'analyse, avec l'expert recruté, avec lui devront procéder:

- à la vérification de l'exhaustivité des données saisies et la corr-espondance des ménages entre les phases 1 et 3;
- à la vérification de la cohérence des données saisies tant pour chaque phase qu'entre les phases 1 et 3;
- à la correction des incohérences des données dues aux erreurs de collect.e et de saisie;
- à la vérification de la bonne qualité des fichiers apurés avant la production des résultats;

3. ORGANISATION DE LA MISSION

Les experts travailleront avec l'équipe technique de l'enquête 1-2-3 et l'équipe chargée du traitement informatique des données au sein de l'Institut National de la Statistique ainsi qu'avec les experts et la Coordination Nationale de l'UPPE.

La coordination de l'UPPE veillera à assurer une programmation optimale de la miSSIon en l'harmonisant avec les autres missions prévues dans le cadre de l'assistance technique additionnelle proposée par les bailleurs de fonds au Gouvernement.

4. RESULTATS

Les consultants laisseront à l'équipe nationale les fichiers apurés, les programmes d'apurement et rédigeront un rapport final sur le travail accompli.

5. DUREE DU CONTRAT

La durée de la mission sera d'un maximum de 15 jours de travail au cours de mois de mars 2006 et sera organisée en une seule séquence.

ANNEXE 4 : QUELQUES INDICATEURS DE BASE (PHASES 1 ET 3) PHASE 1 : QUELQUES INDICATEURS DE BASE

J

		Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	ESI	MICS
	Kinshasa	Conqo	Bandundı	ı Equateur C	quateur Orientale		Maniema	Kivu	Katanga Orientale C		Occidentale	2005	2001
Sexe													
% hommes	48,7	48	49,2	49,5	49,9	49,1	50,7	50,6	49	51,5	50	49,8	49,0
% femmes	51,3	52	50,8	50,5	50,1	50,9	49,3	49,4	51	48,5	50	50,2	51,0
Ménage													
Taille moyenne	6	4,8	4,7	5,9	4,7	5,5	5,3	5,7	5,2	5,6	5,5	5,3	6,4
% hommes	80,7	76,3	82,3	86,9	88,7	78,4	87,3	85,2	77,9	84,9	84,6	83,8.	85,0
% femmes	19,3	23,7	17,7	13,1	11,3	21,6	12,7	14,8	22,1	15,1	15,4	16,2	15,0
Age													
0-4 ans	14,4	16	17	17,4	16,5	19	14,9	19	19,9	20,2	21,2	18,3	18,9
5-9 ans	13,9	16,7	19,9	18,7	19,6	18,9	19,3	18,9	18,1	17,8	16,7	18	15,2
10-14 ans	11,7	12	9,9	10,7	8,3	12,1	11,8	13,2	12,1	12,1	12,4	11,2	13,9
15-64 ans	57,5	51,6	51,1	50,3	52,6	47,6	51	46,1	48	47,1	48	50	49,9
65 ans et +	2,6	3,7	2	2,9	3	2,4	3	2,8	1,9	2,8	1,8	2,5	2,1
Age moyen 23		22,5	21,7	21,1	22,2	19,8	21,7	20,2	19,5	20	19,7	20,9	
Taux net de scolarisation	primaire (6-11	ans)	•		ı	•	·			•	•	•	•
Garçons	66,4	60,3	65,9	46,6	55,6	66,9	50,8	58,1	61,9	59,7	58	58,3	54,8
Filles	66,5	59,7	61,9	53	61,1	65,5	51	62,7	65,8	68,4	59,9	61,7	48,6
Ensemble 66,4		60	63,9	49,4	58	66,2	5à,9	60,3	63,6	63,7	58,9	59,9	51,7
Taux brut de scolarisation	n primaire (6-11	ans)	I	I		I		1	ı	I	Į.	I	ı
Garcons	87,1	89	128,7	92,2	96,7	121,9	86,3	108,6	106,6	112,5	101	103	
Filles	90,4	97,8	129	113,3	124,8	125	88,6	118,2	130,4	131,7	121,3	119,1	
j Ensemble	88,8	93	128,8	101,5	109,1	123,5	87,4	113,2	117,2	121,3	110,6	110,5	
Niveau d'instruction													
Aucun	22,5	32,6	43,2	43,1	41,8	45,1	36,6	49,2	41,2	36,8	40,1	39,4 .	
Primaire	30,5	36,4	28,7	35,6	38	33	39,4	31,2	30,8	34,7	34,4	33,9	
Non formel	1,3	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	0,1	0,2	0,3	
Secondaire	38,1	29,4	27,3	20,6	19,8	20,6	23,3	18,8	25,3	27,4	24,4	25,1	
Supérieur	7,5	1,2	0,7	0,5	0,4	1	0,6	0,7	2,2	1	0,9	1,4	
Marché du travail	•	1	l .	I									
Taux d'activité BIT													
Homme	49,7	60,8	64,5	63,8	71,9	60,8	56,5	54,6	60,2	61,6	58,3	61,6	

		Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	ESI	MICS
	Kinshas a	Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Kivu	Maniema	Kivu	Katanqa	Orientale	Occidentale	200 5	2001
Femme	35,7	67,1	67,9	66,9	70,3	58,2	62,3	50,4	62,8	55,8	58,7	60,6	
Ensemble	42,5	64,1	66,3	65,4	71,1	59,5	59,4	52,5	61,6	58,8	58,5	61,1	
Taux de chômaqe Urbain	14,9	7,8	7,5	2,0	10,4	17,5	9,5	22,0	8,5	7,2	4,4	9,8	
Taux d'informalité	73,9	90,3	93,1	93,6	95,1	91,9	93,2	92,1	91,0	94,4	95,7	92,8	
Taux de plu ri-activité	9,1	24	17	28,7	25,5	23	15,8	9,2	19,9	26,9	32,1	24	
Taux de salarisation	35,7	11,2	8,2	7,6	6,8	14,4	7,6	10,5	12,8	8,4	5,6	9,7	

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, 2005

PHASE 3: QUELQUES INDICATEURS DE BASE

bl

D'

II

d

')

. ~		~ , Province										
FONCTIONS		Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	Total
	Kinshasa	Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Kivu	Maniema	Kivu	Katanga	Orientale	Occidentale	
Alimentation et boisson non alcoolisée	438821	254656	163805	175 166	244 157	271 787	332972	247991	288679	367361	386057	278398
Boisson alcoolisée et tabac	10764	6017	8044	9787	10596	7816	11642	2406	10782	7471	12014	9065
Habillement et chaussures	49096	15402	12740	17303	17053	18448	29195	12477	20134	33490	31905	22426
Loqement et équipement	96159	37450	17708	15 183	18320	30911	31079	22349	33737	48749	36273	52926
Meubles et articles de ménaqes	22885	10203	6208	8032	11 486	9206	12953	7951	16100	18315	13986	12555
Santé	29989	14201	7248	8532	9113	18545	16080	10959	10527	15874	28197	14297
Transport	65247	12272	2211	7809	6808	12966	10140	5014	15344	17 813	13869	15245
Communication	8794	2136	854	482	1 053	4204	361	1460	5991	11542	2000	3721
Loisir et culture	10295	3159	2691	2061:1	2065	3366	3347	2786	4306	4061	3561	3787
Enseignement	41 189	13268	5857	5685	5173	15281	6794	8976	12681	13085	8483	12297
Hôtel et restaurant	22847	3323	1 145	2444	3635	1 821	5723	1817	4310	21 073	3140	6230
Biens et services divers	24485	7008	5241	6438	6723	7240	8702	2927	15080	16905	18963	11 076
Total	820570	379094	233751	258926	336183	401 593	468989	327 111	437671	575739	558448	442021

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, IHPC,2005

Tableau :2 : Dépenses annuelles moyennes par tête (y com ris cadeaux en nature recu, autoconsommation et lover imputé) Province Bas-Nord-Sud-**FONCTIONS** Kasai-Kasai-Total Kivu Kinshasa Congo Bandundu Orientale Kivu Maniema Katanga Orientale Occidentale Equateur Alimentation et boisson non alcoolisée 51 474 61 578 43 116 Boisson alcoolisée et tabac 1 704 1 651 1 391 1 707 Habillement et chaussures Logement et équipement Meubles et articles de ménages 1 535 1 921 Santé 1 905 11 303 1 318 1 435 1 875 Transport 1 143 Communication Loisir et culture Enseignement 1 091 1 256 1 537 1 173 Hôtel et restaurant

71 473

1 609

101 204

1 11

142 149

1 465

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, IHPC,2005

Biens et services divers

Total

NB: les dépenses de Kinshasa sont estimées en 2004

,

А

d

A

		Province											
FONCTIONS	Kinshasa	Bas-				Nord-		Sud-		Kasai-	Kasai-	Total	
			Congo	Bandundu	Equateur	Orientale	Kivu	Maniema	Kivu	Katanga	Orientale	Occidentale	
1	Alimentation et boisson non alcoolisée	53,5	67,2	70,1	67,7	72,6	67,7	71,0	1'9,8	66,0	63,8	69,1	63,0
_	Boisson alcoolisée et tabac	1,3	1,6	3,4	3,8	3,2	1,9	2,5	0,7	2,5	1,3	2,2	2,1
3 F	Habillement et chaussures	6,0	4,1	5,5	6,7	5,1	4,6	6,2	3,8	4,6	5,8	5,7	5,1
4	Loqement et équipement	11,7	9,9	7,6	5,9	5,4	7,7	6,6	6,8	7,7	8,5	6,5	12,0
5 N	Meubles et articles de ménaqes	2,8	2,7	2,7	3,1	3,4	2,3	2,8	2,4	3,7	3,2	2,5 .	2,8
6 S	Santé	3,7	3,7	3,1	3,3	2,7	4,6	3,4	3,4	2,4	2,8	5,0	3,2
7 T	Fransport	8,0	3,2	0,9	3,0	2,0	3,2	2,2	1,5	3,5	3,1	2,5	3,4
8 C	Communication	1,1	0,6	0,4	0,2	0,3	1,0	0,1	0,4	1,4	2,0	0,4	0,8
9 L	oisir et culture	1,3	0,8	1,2	0,8	0,6	b,8	0,7	0,9	1,0	0,7	0,6	0,9
1 0	Enseignement	5,0	3,5	2,5	2,2	1,5	3,8	1,4	2,7	2,9	2,3	1,5	2,8
1 1	Hôtel et restaurant	2,8	0,9	0,5	0,9	1,1	0,5	1,2	0,6	1,0	3,7	0,6	1,4
1 2	Biens et services divers	3,0	1,8	2,2	2,5	2,0	1,8	1,9	0,9	3,4	2,9	3,4	2,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INS, Enquête 1-2-3 en ROC, 2005

. ,3

